

#FNAS

**(re)Découvrez  
les dispositifs de formation  
et l'offre de services  
Afdas !**



## 6 missions régaliennes, mais pas que ..

*définies par la loi Avenir du 05 septembre 2018, puis la loi Climat du 22 août 2021*

1. Accompagner le **développement de l'alternance**
2. Accompagner les entreprises dans le **développement de la formation** et particulièrement les TPE - PME
3. Accompagner les branches professionnelles dans le **développement de certifications et l'observation prospective de l'emploi**
4. Accompagner les **mutations économiques**
5. Développer l'**accès à la formation pour les publics spécifiques** (intermittents du spectacle, journalistes pigistes, artistes-auteurs)
6. Informer les entreprises sur les enjeux liés à l'environnement et au développement durable et les accompagner dans l'analyse et la définition des besoins en compétences pour leurs projets d'adaptation à la **transition écologique**





# Impulser une dynamique responsable en faveur de la lutte contre les VHSS et pour l'égalité professionnelle

## Prêt-à-porter

**Bibliothèque de ressources et outils en libre-accès**

&

**Offre de formations** ciblées pour agir en faveur

du handicap

de l'égalité professionnelle

de la lutte contre les VHSS

de la transition écologique

de l'inclusion

de la prévention contre les cybermenaces

## Sur-mesure

**Appui-Conseil**

RH

RSE

Transition Digitale

Inclusion

Cybersécurité

Handicap

Egalité Pro

Rebondir

Transco

**Appui-Conseil Carrière**

*Intermittents et permanents du SV*

# Financer la formation dans les entreprises



<https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation/choisir-le-bon-financement.html>

## Le plan de développement des compétences

Les sources de financement mobilisables dans une logique de complémentarité

- 1 **Plan de développement des compétences**  
moins de 50 salariés\* 1 400 € / 2 100 €\*\*
- 2 **Les subventions\* (FNE, FSE, ...)**
- 3 **Le plan conventionnel**
- 4 **Le versement volontaire**

\*dans la limite des fonds disponibles \*\* Entreprises de moins de 11 salariés / + 11 salariés

## L'alternance

A chaque dispositif ses modalités de financement

**Contrat d'apprentissage**  
**Contrat de professionnalisation**  
**Formation tuteur / maîtres d'apprentissage**  
**Aide à la fonction tuteur / maîtres d'apprentissage**  
**Reconversion ou Promotion par l'Alternance**

# Le plan de développement des compétences

## Focus sur le plan conventionnel du Spectacle Vivant



3

### Plan conventionnel\*

#### Dans le plafond individuel

Coûts pédagogiques

#### Hors plafond individuel

- Les formations issues des catalogues référencés Afdas « **Agir en faveur de la transition écologique** » et « **Agir en faveur de la lutte contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)** »
- Le **Certificat de compétences professionnelles CCP Inspection d'Ensembles Démontables**
- Formation « **gérer les risques sonores** »
- Appui Conseil moins de 250 salariés

Taille de l'entreprise (SIREN)	Conventionnel
Toute taille	2 500 € + 140 % de la contribution nette

# Intermittents

## Conditions d'éligibilité à notre offre de services



Vous pouvez en bénéficier si vous justifiez d'un volume d'activité minimum en CDDU intermittent au cours des deux dernières années.

Catégorie	Nombre de jours / cachets minimum	Période d'étude de recevabilité, à titre exceptionnel depuis la crise sanitaire
Artistes interprètes, Musiciens et Metteurs en scène	48	au cours des 2 dernières années
Techniciens du spectacle vivant	88	au cours des 2 dernières années
Techniciens du cinéma et de l'audiovisuel	130	au cours des 2 dernières années
Réalisateurs	48	au cours des 2 dernières années

Retrouvez [sur notre site](#) nos barèmes de financement par thématiques de formation.

# Intermittents

## Barèmes selon les typologies de formation

Typologie de formation	Liste des actions de formations	Tarif horaire maximum	Plafond
Formations interprofessionnelles (transversales)	Gestion, communication, PAO...	40 €	1 600 €
Formations liées à la Sécurité	Caces, habilitations électriques, SSIAP 1, Accueil du public...	48 €	3 300 €
Permis	Permis C, EC, BE, FIMO...		1 750 €
Formations « métier » Pratiques artistiques	Danse, techniques vocales, comédie, cirque, mise en scène,...	60 €	3 000 €
	Enseignement musical Pratique instrumentale	60 €	4 000 €
Formations « pratiques corporelles » pour musiciens et artistes interprètes*	Yoga, pilates, Qi Gong, shiatsu, Body mind centuring	60 €	3 000 €
Formations "METIERS" "TECHNIQUES" nécessitant du	Technique SV, AV, Coiffure, Maquillage, Costume, décor, Doublage, équitation de	< ou = à 140 h 80 €	5 600 €



# Les Carences

## Intermittents



Tous les stages financés par l'Afdas entraînent une carence. Celle-ci correspond au délai à respecter entre un stage réalisé et le suivant.

Les délais de carence varient selon la durée du dernier stage suivi et démarrent à partir du dernier jour de stage.

Durée du dernier stage suivi	Délai de carence
Inférieure ou égale à 40 heures	8 mois
Entre 41 et 80 heures	12 mois
Plus de 80 heures	24 mois

### Ne sont pas concernés par ce délai de carence

- Les **formations liées à la sécurité** dans la limite de 3 300 euros annuels financés par l'Afdas,
- Les formations issues des catalogues référencés Afdas « **Agir en faveur de la transition écologique** » et « **Agir en faveur de la lutte contre les violences et les harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)** »,
- Les **Certificats de compétences professionnelles (CCP) de vos branches** :
  - CCP « Intégrer les outils et méthodes 3D temps dans un projet audiovisuel »
  - CCP « Eduquer aux médias »
  - CCP « Déployer une démarche éco-responsable dans l'audiovisuel »
  - CCP « Inspection des ensembles démontables »

# Le Compte Personnel de Formation (CPF)

## Intermittents



Un dispositif individuel, mobilisable en toute autonomie et tout au long de sa vie professionnelle, jusqu'au jour de son départ à la retraite

## Comment utiliser votre CPF ?

- Connaître le **montant total de ses droits, alimentés une fois par an.**
  - **Trouver la formation éligible au CPF**, en ligne ou près de chez soi.
  - **S'inscrire directement** à une session de formation de son choix.
  - **Payer** directement sa formation, **sans intermédiaire.**
- 
- **500 €** par an, dans la limite de **5 000 €**
  - **800 €** par an, dans la limite de **8 000 €** pour les salariés non titulaires d'un niveau CAP ou d'une certification reconnue par une convention collective de branche
  - **Abondement CPF intermittents Afdas de 5 000 à 12 000 euros**

# Le Projet de Transition Professionnelle

## Intermittents



Pour quoi ?

Financer une formation certifiante pour **changer de métier ou de profession**

Pour qui ?

**Tous les salariés** sous réserve d'une ancienneté minimale

Comment ?

**Sur le temps de travail**, avec autorisation d'absence de l'employeur ou **hors temps de travail**

Combien ?

Prise en charge **totale** ou **partielle** des coûts **pédagogiques et de mobilité**  
**Maintien de sa rémunération. Complément de financement Afdas 60 %\*.**

Qui ?

**Transition Pro**

**Agir en faveur de la lutte  
contre les violences et  
les harcèlements sexistes et sexuels  
VHSS**

# VHSS : une offre en 3 axes pour répondre à l'ensemble de vos besoins



## Sensibiliser

Prendre conscience des risques et des enjeux pour votre entreprise mais aussi pour créer l'appétence pour la formation.

Une bibliothèque de ressources et outils en libre-accès et 100% digitalisée.

> Vidéos et plateforme dédiées

## Former

Professionnaliser l'ensemble des salariés et plus particulièrement vos managers et vos équipes RH aux bonnes pratiques via des méthodes et outils d'experts.

Des formations ciblées et animées par des prestataires experts et présent sur tout le territoire.

> Formations de 1 à 3 jours

## Accompagner

Diagnostiquer l'existant au sein de votre entreprise, et vous doter d'un plan d'action responsable et durable.

Des prestations d'accompagnement sur-mesure proposées par des cabinets spécialisés.

> 5 jours, 4 phases

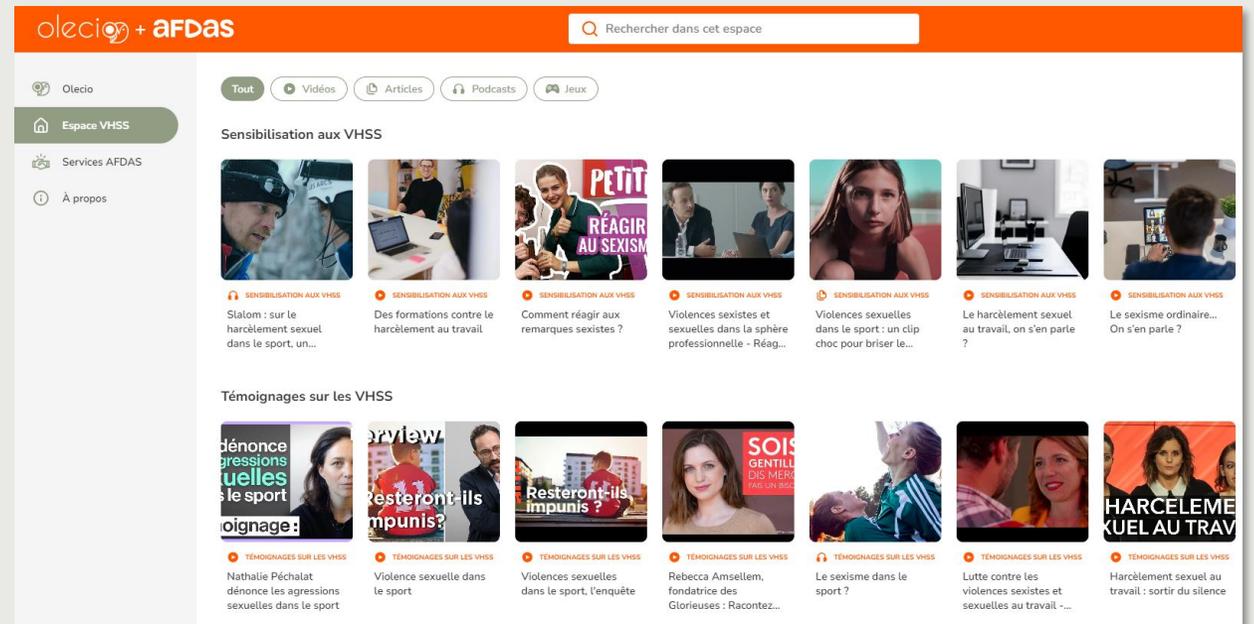
## 1<sup>er</sup> centre de ressources multimédias pour faire prendre conscience, prévenir et agir contre les VHSS



- **Une plateforme en ligne** dédiée à la thématique des VHSS qui centralise des contenus multimédias
- **Pour tous** : entreprises, particuliers, organismes de formation, partenaires institutionnels
- **En accès libre** pour consulter des ressources à tout moment

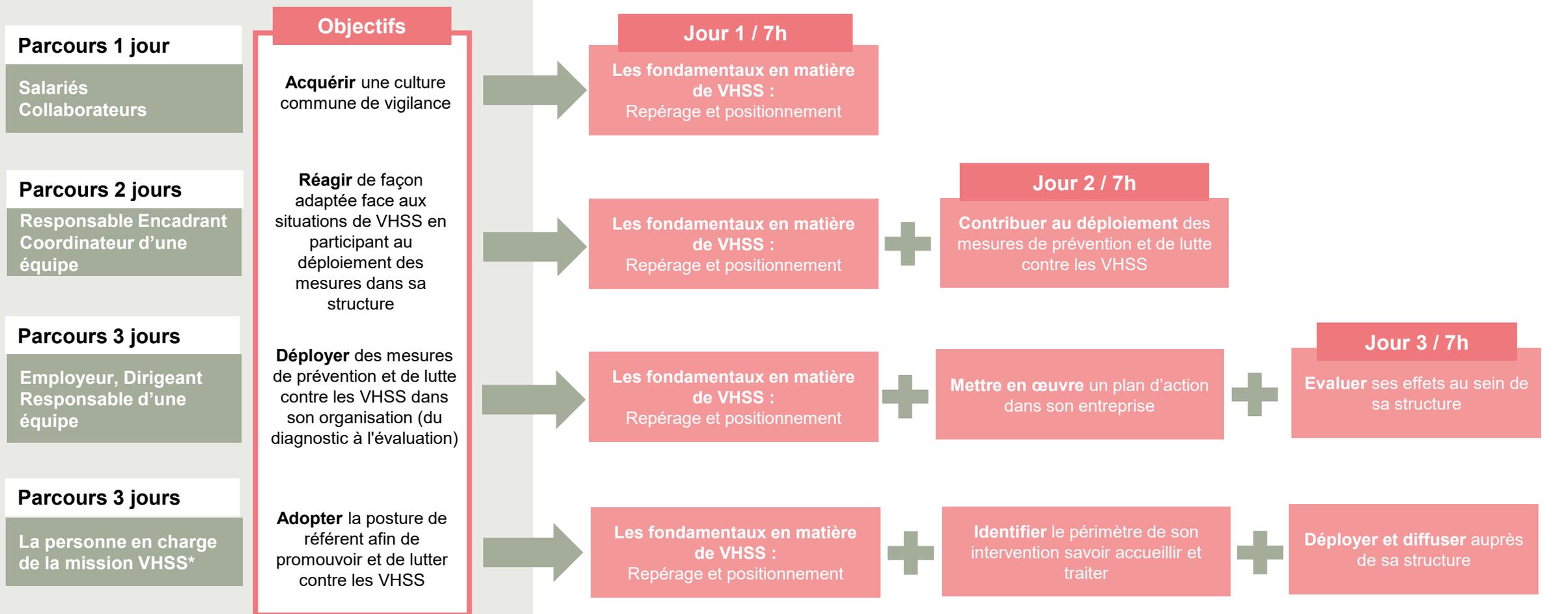
### Les +

- Mise à jour des contenus
- Algorithme de recommandation par utilisateur



**Lancez-vous !**

# 4 parcours de formation sur-mesure





## Votre plan d'actions RH sur-mesure

**Ancrer la prévention des VHSS  
dans votre pratiques RH**

**L'Appui-Conseil RH**

**Faire de la lutte contre les  
VHSS un de vos leviers  
stratégiques dans le cadre de  
votre démarche RSE**

**L'Appui-Conseil RSE**

**Définir et déployer une  
politique d'égalité  
professionnelle intégrant**

**L'Appui-Conseil  
Egalité Professionnelle**

### Des prestations qui ont fait leurs preuves

- 4 jours, 4 étapes, 4 livrables
- Une liste de cabinets présélectionnés par l'Afdas
- Des consultants experts du sujet et dans l'accompagnement des TPE-PME qui apporteront appui, conseils et outils pratiques au quotidien
- Un financement facilité pour les TPE-PME

# Agir en faveur de la parité et de l'égalité professionnelle

# Plateforme « Recruter Autrement »

## 3 outils complémentaires en libre-accès

### Un autodiagnostic,

Questionnaire organisé en 6 étapes de recrutement. Il interroge le recruteur sur ses pratiques.

Le résultat donne accès à **une boîte à outils** personnalisée :

- Représentation graphique de maturité
- Proposition de deux outils répondant à ses besoins, en lien avec les réponses apportées au questionnaire

Un centre de ressources qui organise et donne accès à un ensemble d'outils :

- Fiches pratiques et guides construits par Plateforme i
- Offre de services proposée par l'Afdas, pour aider ses adhérents à faire évoluer les processus de recrutement et recruter les bons candidats

### Un annuaire de contacts

**proche des recruteurs** sur lequel s'appuyer pour mettre en place leurs projets et être accompagnés.



# Formation Management Opérationnel



## 6 Branches



HPA



OT



CASINOS



LOISIRS



SV



CINEMA

## 5 blocs thématiques

### La posture d'encadrant

se connaître et s'adapter

### L'animation de son équipe

communiquer et fédérer

### Les compétences de ses collaborateurs

les développer et les valoriser

### La stratégie de sa structure

y contribuer et la déployer

### L'activité de son équipe

l'organiser, la piloter et la restituer

100% financée\*

➔ pas d'impact sur les plafonds de l'entreprise

100% digitale

➔ formation adaptée à la disponibilité du salarié

Contenu pédagogique adapté

➔ apprentissage facilité

Open badges

➔ reconnaissance des compétences acquises

Modalités pédagogiques innovantes

➔ engagement et motivation du salarié



Plus d'infos

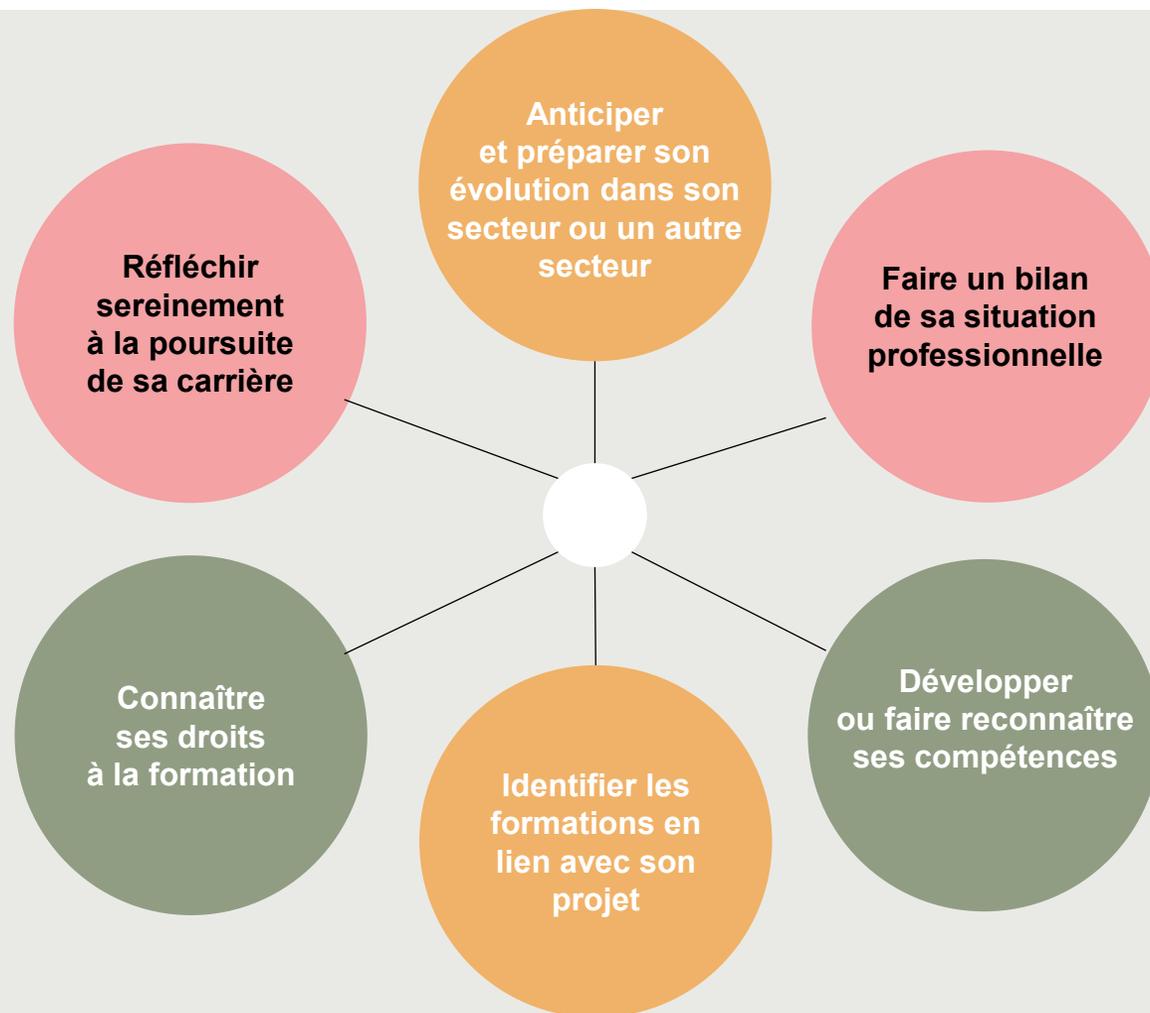
# L'Appui-conseil carrière

Un dispositif pour sécuriser votre parcours professionnel



## Un suivi qui prend en compte :

- Vos besoins et la maturité de votre projet
- Vos contraintes professionnelles et personnelles
- Vos échéances



# Une question... Besoin d'être accompagné ?

a



A vos côtés, grâce à notre réseau de proximité

**24 implantations territoriales**

100% de nos collaborateurs des délégations centrés sur le conseil Entreprises et Particuliers



Contactez-nous depuis votre espace adhérent MyA rubrique "demande de contact"



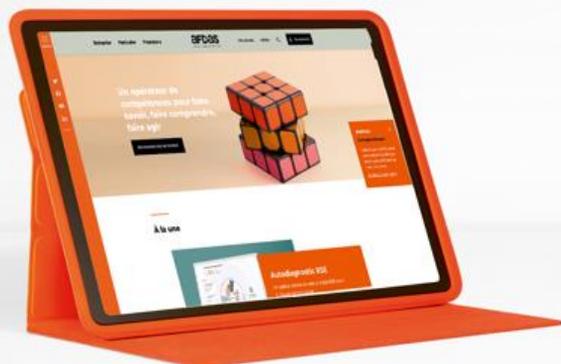
Un numéro unique à votre service :

**01 44 78 39 39**

du lundi au vendredi de 9h à 17h en continu

# Restons connectés !

a



La newsletter entreprises



La newsletter organismes de formation et CFA



Le bulletin d'information aux particuliers



Consultez notre  
site internet

Abonnez-vous  
à notre newsletter

Suivez-nous  
sur les réseaux sociaux

**Merci !**

